

Faut-il protéger les jeunes ?



(1) Tout le monde l'a remarqué, les jeunes filles s'habillent de plus en plus court et cela de plus en plus tôt. Les jeunes filles au physique attrayant sont partout : dans les magazines, à la télé, sur Internet, mais aussi dans les cours de récréation. Elles peuvent défiler dans des concours de mini-miss et porter des soutiens-gorges *push-up*, des strings et des chaussures à talons aiguilles. Ces jeunes filles ont des allures de « bombes sexuelles ».

(2) En décembre 2010, la version française du magazine *Vogue* a fait scandale en publiant les photos d'une fillette de 10 ans maquillée et habillée comme une femme fatale. Les stars Elizabeth Hurley et Gwyneth Paltrow, elles aussi, ont choqué en lançant chacune une ligne de bikinis pour petites filles. Associa-

tions de parents, sociologues et pédopsychiatres critiquent haut et fort l'hyperféminisation précoce.

(3) En réponse au sentiment **5**, l'Unicef a rédigé en 2012 un rapport sur la protection de l'image de l'enfant dans les médias. L'Unicef condamne la diffusion des images érotiques d'enfants. Toujours en 2012, la sénatrice de Paris et ex-ministre des Sports, Chantal Jouanno, remet un rapport au Sénat visant à protéger les enfants contre l'hypersexualisation précoce.

(4) Ce phénomène aurait des effets graves sur la jeunesse, cette période entre la petite enfance et la puberté.

A l'âge où leur identité se forme, les jeunes seraient souvent peu conscients de l'effet de l'image qu'ils donnent. Sans le vouloir, les jeunes renforcent les stéréotypes sexistes. Chantal Jouanno mentionne les dégâts psychologiques provoqués : dévalorisation de l'image de soi, dépression, anorexie. La sénatrice estime que 37% des jeunes filles de 11 ans suivent déjà un régime.

(5) Le rapport Jouanno recommande plusieurs mesures : l'adoption d'une charte de l'enfant ainsi que l'interdiction de la promotion d'images sexualisées d'enfants. Et également, la suppression des concours de mini-miss, dont les participantes sont jugées sur leur apparence physique.

La sénatrice veut aussi interdire aux marques d'utiliser des mineures de moins de 16 ans dans leur publicité.

(6) Evidemment, lutter contre une telle tendance de la société n'est pas

65 simple. « Les fillettes peuvent difficilement comprendre le discours moralisateur des adultes à propos de leur look, parce que leur environnement attache une grande valeur aux
70 femmes hypersexy, riches et célèbres », reconnaît Chantal Jouanno. C'est tout le paradoxe de

notre société : d'une part on veut à tout prix protéger les enfants, d'autre
75 part on diffuse des images d'adolescentes posant nues et provocantes. A travers l'hyperféminisation précoce, c'est la question de la place de la sexualité dans la société qui est
80 posée.

d'après Ecoute, octobre 2013

Tekst 3 Faut-il protéger les jeunes ?

- 1p 3 Quelle tendance l'auteur signale-t-il au premier alinéa ?
- A Beaucoup de jeunes filles rêvent de devenir une star sexy.
 - B Dans les médias, l'image de la jeune fille sexy est de plus en plus critiquée.
 - C Les filles portent des vêtements de plus en plus sexy dès leur plus jeune âge.
 - D Les jeunes filles suivent souvent la mode de leurs idoles.
- « En décembre ... petites filles. » (lignes 14-22)
- 1p 4 A quoi servent ces lignes ?
- A A donner quelques exemples de l'hyperféminisation précoce.
 - B A énumérer les causes de l'hyperféminisation précoce.
 - C A indiquer quelques avantages de l'hyperféminisation précoce.
 - D A relativiser les dangers de l'hyperféminisation précoce.
- 1p 5 Choisissez les mots qui manquent à la ligne 26.
- A de déception
 - B de honte
 - C d'humiliation
 - D d'inquiétude
- « des effets graves » (lignes 37-38)
- 1p 6 Combien d'exemples d'effets graves de l'hypersexualisation précoce sur les jeunes sont mentionnés au 4ème alinéa ?
- A deux
 - B trois
 - C quatre
 - D cinq

- 1p 7 Quelle(s) recommandation(s) est-ce que le rapport Jouanno propose d'après le 5ème alinéa ?
- 1 Il faut informer les mineures des dégâts psychologiques provoqués par l'hypersexualisation précoce.
 - 2 Il faut interdire les concours de beauté auxquels participent des jeunes filles.
- A La première.
B La deuxième.
C Les deux.
D Aucune.
- « Evidemment, lutter ... pas simple. » (lignes 63-65)
- 1p 8 Chantal Jouanno est-elle d'avis qu'une telle lutte est difficile d'après le dernier alinéa ?
- A Non, elle croit qu'à la longue le problème se résoudra tout seul.
 - B On ne peut pas le savoir car elle ne s'exprime pas là-dessus.
 - C Oui, elle admet que le problème en question est compliqué.

Bronvermelding

Een opsomming van de in dit examen gebruikte bronnen, zoals teksten en afbeeldingen, is te vinden in het bij dit examen behorende correctievoorschrift, dat na afloop van het examen wordt gepubliceerd.